ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mercredi, 28 février 1900 (10 Ventôse. An 108 de la République), 59e jour de l'année, 70e jour de l'hiver, 29e jour de la lune.
Lever du soleil à 6 h. 47 matin ; coucher à 5 h. 40.
Lever de la lune à 6 heures 16 ; coucher à 4 heures 40 soir.

MAIRIE. — Le Maire ou l'un des Adjoints reçoit à l'Hôtel-de-Ville, de 3 à 5 heures.

BAINS MUNICIPAUX, rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25. Fermés à 8 h.

LABORATOIRES MUNICIPAUX. — A l'ancien Collège. Ouvert tous les jours, pour les analyses. S'adresser au secrétariat de la Mairie.

JUSTICE DE PAIX (cantons Est et Ouest). — Audience des affaires civiles, à 9 h. 1/2.

BIBLIOTHEQUES, COLLECTIONS D'ÉCHANTILLONS ET DESSINS ARTISTIQUES. — A l'Ecole nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 7 h. à 9 h. du soir.

COURS PUBLICS. — De 6 h. à 7 h. 1/2, langue anglaise. De 8 h. à 9 h. 1/2, langue allemande, italienne, espagnole, comptabilité et arithmétique commerciales.

POLYCLINIQUE GRATUITE. — A 11 heures, 7, rue Pasteur. Consultations pour les maladies de la peau et syphilis, maladies des enfants, affections nerveuses (Docteur Merlier).

Lire à la 2e page

Le mouvement gréviste à Roubaix et dans la région.

LE PATRIOTISME D'UN PATRIOTE

« Pour la France, Pour la Patrie », s'écrient à tout instant les Motte-Chocolat et autres aimables fumistes de l'U. S. E. P.

Ce qui donnera aux ouvriers la mesure exacte du patriotisme de certain gros patron de Roubaix, père des ouvriers et providence des inventeurs, c'est cette nouvelle que ce français déroulédiste fait actuellement construire, chez un mécanicien de Roubaix, huit cents métiers — du moins on nous l'assure — pour monter des usines aux moujicks de la Russie.

Si après cela, nos ouvriers roubaisiens ne sont pas assurés que le patron en question est un patriote ardent, défenseur acharné du travail national, ils seront vraiment difficiles à convaincre.

G. L.

Le Carnaval. — Si le temps est resté couvert, néanmoins, la température s'était maintenue douce, et de nombreux promeneurs ont envahi de bonne heure les rues de la ville.

Le nombre de masques était aussi grand, sinon plus que les années précédentes.

Nous avons vu trois chars, dont deux organisés par nos amis du Parti Ouvrier.

Le char des 11e, 12e, 13e sections du P. O. de chez Henri Carré, dit d'Artagnan, rue Turgot, 54, a obtenu grand succès avec la chanson de Carré, intitulée « La déchéance d'Iégène », qui a été bissée presque partout.

Entre divers couplets, nous relevons celui qui contient une allusion au Chocolat-Motte.

« C'es juste bon, cha ch'est certain
Pou mett' s'r l'chocolat d'Idj'ore »

Et cette conclusion qui résume l'opinion de tous :

« Malgré tout cha te s'ras battu »

Le deuxième char était celui des Républicains du Raverdi, de chez Aimé Morelle, rue de Bouvines.

Ce char, très bien organisé, interprétait la chanson de notre collaborateur et ami, Louis Vatrice, intitulée « Guesde-chômage, Jaurès-misère, Motte-abondance, ou les bienfaits d'un député ! »

Cette chanson est une critique très juste du paffiste député de Wattrelos. A noter ce refrain railleur :

Gloire au P'r de tous les œuvres
A Chatleyn, à tous ses amis
A l'Union patriote
A la « Croix » si dévote
I ont t'nu tout chin qu'i ont promis
R'ubaix ch'est un bon p'tit pays
D'pus qu'in a nommé Motte

Une deuxième chanson, chantée par le même groupe avait pour titre : « La République menacée » par Babylas.

En voici un couplet :

Dir' qu' tous ces associés,
Aux élections municipales,
A l'ouvri ven'ront s'réclamer,
Pour eues décrocher la timbale.
In leu dira : [illegible] d' calotins
A ch't heure in connot vou tactique,
Adorez vos coff's pleins d'argint,
Nous, in consert' la République

En-dessous de ces deux chansons, on pouvait lire sur les exemplaires distribués : N.-B. — La « Société des Républicains du Raverdi » ayant touché sa quote-part des neuf mille francs d'indemnité parlementaire que M. Motte abandonne généreusement aux Sociétés de la Ville, sitôt qu'elle sera rentrée au local, elle fera une distribution de vivres aux nécessiteux du quartier.

Enfin, un troisième char, les « Amis réunis de chez J. Quièvre, rue Solférino » interprétait une chanson faite sur une histoire de quartier et intitulée « L'Maréchau gris »

Les divers bals de la ville, notamment celui de « La Paix », ont été très animés toute la nuit, et les cafés ont regorgé de monde, pour le plus grand plaisir des débitants.

G. L.

Un enfant blessé. — En jouant sur une barricade, lundi après-midi, le jeune Charles Eggermont, âgé de 10 ans, demeurant rue de Mouvaux, cour Sion, 11, a fait une chute et s'est donné une entorse tibio tarsienne, en se fracturant, de plus, le péroné.

Il a été admis à l'Hôtel Dieu, dans la soirée.

Vol, rue de Beaumont. — Un cambriolage a été opéré, dans la journée de dimanche chez M. Herchuez, rue de Beaumont.

N'ayant pu trouver l'argent, les malfaiteurs ont enlevé une vingtaine de bouteilles de vin blanc, un coupon d'étoffe, du linge et une pipe en écume.

Plainte a été déposée au commissariat du 1er arrondissement.

La conférence réactionnaire de l'Hippodrome. — Le *Journal de Roubaix* a fait état de la présence de M. Lannes de Montebello à la conférence chocolatière Rousseau-Motte et Cie, qui a eu lieu samedi dernier à l'Hippodrome devant une salle presque vide.

Or, samedi, pendant qu'on tapait ferme à la conférence, sur le dos du ministère Waldeck-Millerand, M. ON (?) votait contre ce ministère au nom de M. Lannes de Montebello, qui a par la suite protesté.

Voici ce qu'en dit la *Lanterne*, d'hier :

VOTE DE SURPRISE

M. Lannes de Montebello dont nous avions trouvé le nom avec surprise parmi ceux qui votèrent contre le gouvernement à propos de l'interpellation Le Hérissé, écrit aujourd'hui pour protester contre ce vote.

Absent ce jour là, on — qui on ? — le fit voter contre. A ce sujet, voici comment il s'exprime :

« Je regrette d'autant plus mon absence à la séance de samedi *qu'on m'a fait voter contre l'ordre du jour de confiance* **dont la formule n'était que l'expression affaiblie de mon approbation. »**

Vraiment si M. de Montebello ne trouve pas et ne dévoile pas le « on » mystérieux, ce sera grand tort de sa part. Toute sa politique et sa manière de penser sur cette question protestent contre le vote qu'on lui a fait émettre. Il n'y a point de doute à avoir sur ce sujet et nous, qui ne sommes point de ses amis politiques, n'en avons pas douté une minute.

Seulement, le désir de renverser un ministère fait souvent oublier bien des choses et perdre toute prudence. Aurait-ce été le cas du « on » ignoré qui fit voter M. de Montebello contre ses convictions ?

On le dirait — Drôles de mœurs tout de même. »

Que pense de cela le *Journal de Roubaix* ?

Défunt Jésus-Christ. — Ce vieux Jésus-Christ, qui était socialiste comme dit la chanson ; chassa jadis les marchands du temple.

Que dirait-il, s'il revenait parmi nous en voyant le mercantilisme et la rapacité des jean-foutre qui se déclarent ses disciples ?

La *Croix* d'hier publie un article-réclame en faveur du pèlerinage national d'hommes à Rome (train spécial du diocèse de Cambrai 21-31 mai 1900) Président d'honneur : Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai ; président du pèlerinage M. le Vicaire-général Mourisse directeur de l'Enseignement libre.

Après des promesses alléchantes telles que canonisation du Bougre de la Salle, contemplation du postère de Léon XIII, etc., on lit ceci :

« Voir aux affiches, dans les églises, **les prix** pour les diverses catégories. »

Quel est le Jésus-Christ qui viendra botter au derrière tous ces marchands du Temple, et flanquer les étrivières à tous les escrocs de Saint-Antoine ?

L'annonce se termine ainsi : « Pour la caravane (40 places), voir les affiches ! »

On ne conçoit guère de caravanes sans chameaux : 40 places sont vacantes. Allons, MM. les bondieusards, faites-vous inscrire.

G. L.

Enterrement civil. — Les camarades sont instamment priés d'assister au convoi civil du citoyen César Eliet, qui aura lieu jeudi 1er mars à 3 heures précises.

Rendez-vous à l'hôpital.

Vol de numéraire. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un voleur a pénétré chez M. Vanwilderen, cabaretier à la Clef de Sol, rue de l'Alma.

Après avoir démastiqué un carreau dans la cour, le malfaiteur a ouvert deux portes fermées à clef, ainsi qu'un tiroir de buffet de la salle à manger, sans commettre d'effraction.

Dans le tiroir, il a dérobé une somme de 60 fr. en petite monnaie et une montre en or appartenant à la bonne.

Plainte a été déposée entre les mains de M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, qui a ouvert une enquête.

Les rentes des travailleurs. — Le 24 février, un accident est survenu chez Pennel-Deschodt, boulevard Gambetta.

Le nommé François Mathon, charretier, âgé de 44 ans, demeurant à Marquain (Belgique) a fait en bas de son chariot une chute qui a déterminé une contusion du pied droit.

Le docteur Delecœuillerie a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Ségard et Vanackère, rue Racine.

Le nommé Edouard Destabelle, graisseur, âgé de 30 ans, demeurant à Halluin, a eu l'index droit écrasé en voulant graisser la machine à vapeur.

Le docteur Butruille a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Le 24 février, un accident de travail est survenu chez Léon Allart et Cie, Grande-Rue.

Le nommé Noël Decraemer, feutrier, âgé de 20 ans, demeurant rue Boileau, s'est fait une piqûre à la paume de la main droite.

Le docteur Duesne a déclaré 10 jours de repos.

— Le 24 février un accident est survenu chez veuve Gaydet et fils, rue Boucher de Perthes.

Le nommé Léopold Vauwouterghen, laveur, âgé de 41 ans, demeurant, rue de Naples, cour Hysselinck est tombé dans un aqueduc et s'est contusionné la cheville gauche.

Le docteur Lepers a déclaré 20 à 25 jours d'incapacité de travail.

Un accident est survenu chez Henri Fernynck et fils, boulevard de Fourmies.

Le nommé Marie Delys, rattacheuse, âgée de 22 ans, demeurant rue de la Paix, s'est eu la jambe gauche serrée à son métier.

Le docteur Lepers a déclaré dix jours d'incapacité de travail.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 27 février 1900

NAISSANCES — Philomène Coulet, rue d'Alger, 121 — Jules Hernault, Grande Rue, 14. — Marguerite Lemaire, rue de Lannoy, 306. — Céline Galègue, rue Sébastopol, cour Delys, 7 — Emile Delannoy, rue de Lannoy, cour du Blanc Four, 2 — Lucienne Delporte, rue l'Epeule, cour Delobel, 5 — Jules Duhamel, rue Blanchemaille — Hélène Vantegbem, rue Blanchemaille — Henri Decarpentry, rue Blanchemaille — Olga Van Belleghem, rue Blanchemaille — Jules Buelen rue Decrême, 17. — Gustave Hernau, rue de Roubaix, cour Parent, 14 — Denise Bouileck, rue Meyerbeer, cour Decottignies, 2.

DÉCÈS — Hortense Purlisis, 83 ans, rue du Pont, 110 — Elise Platel, 72 ans, Grande Rue, 231. — Hélène Decolle, 4 ans, rue de l'Epeule, cour Lampe, 14 — Henri Delacourterie, 44 ans, rue de Denain, cour Flamencourt, 46. — Jean Mourmant, 79 ans, rue Saint Jean — Marie Nion, 51 ans, rue Sainte Thérèse, 49 — Léa Wallem, 9 mois, rue de Bethune, 23. — Irène Vaulinelen, 5 mois, rue Turgot, cour St Joseph, 32.

TOURCOING

Lire à la 2e page :

Le mouvement gréviste à Tourcoing et dans la *région.*

Un homme masqué broyé par un train à Tourcoing.

L'ancienne Mairie. — Grâce à l'obligeance de M. Vasseur, archiviste de la Ville, nous obtenons quelques détails curieux sur l'ancienne Mairie, actuellement en démolition.

La pose de la première pierre, qui a eu lieu le premier mai 1823, a donné lieu à un procès verbal, dont voici la teneur :

« L'an mil huit cent vingt-trois, le vingt-huitième du règne de Sa majesté Louis XVIII roi de France et de Navarre, surnommé le Désiré, le premier jour du mois de mai, a été posée la première pierre et jettées les fondations de l'aile de l'Hôtel de Ville de Tourcoing, formant l'angle entre la Grande-Place et la rue de Tournai, en présence des autorités réunies : la musique de la Garde nationale a exécuté, pendant la pose, divers morceaux de symphonie appropriés à la circonstance.

« En mémoire de cet événement a été rédigé le présent procès-verbal, à Tourcoing, les jour, mois et an que dessus.

» Le Maire,
» DESTOMBES-ROUSSELLE. »

L'aile de l'hôtel de ville désignée ci-dessus était construite dans le but d'agrandir la maison commune.

Voici, en outre, quelques observations de M. Vasseur :

« Fait qui pourra paraître tout au moins bizarre, ce n'est que le 4 juillet de la même année, alors que la construction était environ sept mètres de hauteur, que l'on pose la pierre renfermant, comme d'usage, les monnaies de l'époque et le procès-verbal.

Cette pierre qui se trouve dans l'avant-dernier pilastre de la façade est bien connue des vieux Tourquennois.

Elle porte d'ailleurs, pour signe distinctif, une croix que beaucoup appellent croix de Jérusalem ou de Malte et que nous désignons plutôt sous le titre de croix du Temple ou des Templiers.

La croix de Malte est en effet une croix à huit pointes, représentant les huit béatitudes tandis que celle de l'Hôtel-de-Ville est élargie aux extrémités, comme l'était celle des Templiers, semblable d'ailleurs à celle que portaient les croisés.

Voici ce que nous relevons à la date du 4 juillet :

« L'inscription suivante, sur une plaque de plomb, renfermée dans une boîte en tôle, a été posée dans une pierre blanche de la façade du prolongement de l'hôtel-de-ville, le 4 juillet 1823 après-midi. La pierre est marquée au dehors d'une croix.

» L'année 1823 le 28me du Règne de Louis dix-huit ;
» Roi de France et de Navarre, le premier jour de Mai
» Le Comte H. de Murat, préfet du Nord
» Destombes Rousselle, Maire de Tourcoing
» Charles Dewavrin, François Defontaine, adjoints
» Vivent à jamais les Bourbons !
» J.-R. BINET, instituteur. »

La boîte renfermait encore une pièce de 5 francs, une pièce de 2 fr., une pièce de 1 fr., une pièce de 50 centimes, une pièce de 25 centimes.

Comme on le voit, ce qui précède nous fixe d'avance sur les trouvailles à faire dans cette partie de l'Hôtel-de-Ville. Espérons que la pioche nous décèlera d'autres documents dans la partie ancienne

Réunion de Commission. — La Commission de la Bibliothèque communale s'est réunie lundi, à six heures du soir, sous la présidence de M. Sénelart, adjoint, pour examiner la question de divers achats de livres.

Avis aux contribuables. — Le maire de la ville de Tourcoing donne avis que les rôles généraux des quatre contributions directes, revêtus des formalités prescrites par la loi, sont en recouvrement à partir de ce jour.

L'article 2 de la loi du 21 juillet 1887, porte que tout contribuable qui se croit imposé à tort ou surtaxé dans les rôles généraux des quatre contributions directes pourra en faire la déclaration à la mairie (bureau des contributions) dans le mois qui suivra la publication desdits rôles.

Cette déclaration sera reçue sans frais ni formalité, sur un registre tenu à la Mairie (même bureau). Elle sera signée par le réclamant ou son mandataire.

La loi du 11 avril 1832 porte que tout contribuable qui se croit imposé à tort ou surtaxé a le droit de présenter une demande écrite en décharge ou en réduction. Cette demande devra être envoyée sur papier timbré si elle a pour objet une cote égale ou supérieure à 30 fr. ou accompagnée de la quittance des termes échus et de l'extrait des rôles de la contribution qu'elle concerne, et transmise à M. le Préfet dans les trois mois de la publication des rôles.

Extradition. — Le nommé Vermeere Alphonse, âgé de 36 ans, né à Bruges, employé de commerce, réclamé par le parquet de Bruxelles pour faux et abus de confiance, a été remis lundi aux autorités belges.

Vermeere venait de la prison de Loos.

Singulière disparition. — Un ouvrier, Alfred Théry, âgé de 25 ans, demeurant rue des Champs, 24, est disparu depuis jeudi dernier.

Théry a quitté son domicile à 6 heures du matin pour se rendre au travail, et on ne sait ce qu'il est devenu.

Cet ouvrier était marié, et sa conduite était des plus régulières. Aussi se perd-on en conjectures sur sa disparition.

La police fait des recherches. Voici son signalement : taille 1 m. 65, brun, vêtu d'une flanelle de couleur, chemise bleue et blanche, caleçon blanc, pantalon et gilet en drap noir, jaquette en cheviotte noire, bottines élastiques, chaussettes grises, casquette forme ballon.

Chambre syndicale des Courtiers. — La Chambre syndicale des courtiers assermentés de Tourcoing donne avis que la Bourse officielle de quatre heures aura lieu à l'ancienne gendarmerie place Charles-Quint à partir d'aujourd'hui.

La boîte aux lettres affectée à la Caisse de liquidation y sera transférée à la même date dans la matinée.

Les lois du travail

MM. Pellon et Gillet, inspecteurs du travail de Roubaix et Tourcoing, donneront dimanche 4 mars, une conférence dans une salle de l'Hôtel de Ville.

Cette conférence sera présidée par M. Scalbert, président du syndicat des tapissiers, ayant comme assesseurs Delphin Dumortier et Quivron Henri, conseillers municipaux.

Une arrestation pour vol. — Le nommé Debruyne Emile, âgé de 20 ans, tourneur en fer, demeurant rue de la Cité, 62, a été arrêté lundi soir, pour vol d'un litre de cognac, de cinq chopes, et d'un verre à liqueur, le tout d'une valeur de 5 francs, commis au préjudice de M. Coussaert, cabaretier, demeurant rue de la Latte.

Debruyne a été écroué au poste central.

Ivresse en récidive. — La police a mis hier en état d'arrestation le nommé L..., Charles, âgé de 29 ans, journalier, demeurant rue du Haze, 120, pour ivresse en récidive correctionelle.

Aujourd'hui D... sera conduit demain à Lille.

Syndicat des ouvriers et ouvrières du peignage et hommes de peine. — L'assemblée générale aura lieu le dimanche 4 mars, au siège, à 3 h. précises de l'après-midi, en raison de la conférence faite par MM. les Inspecteurs du travail.

Ordre du jour : Lecture et approbation des statuts.

CROIX

Parti ouvrier. — Le Comité Exécutif se réunira demain Jeudi à 9 heures très précises du soir, chez Lotter.

NOTA : Les secrétaires de tous les groupes sont priés d'apporter les noms de tous leurs anciens groupes.

Urgent.

Société naissante. — Par arrêté préfectoral du 22 février 1900 est approuvée la création de la société « L'Union colombophile de Croix », ayant son siège chez M. Rabo, cabaretier place St-Martin.

Pour les pauvres. — Pendant le concert donné dimanche dernier dans la salle des fêtes par l'Union Chorale de Croix, une quête pour les pauvres a produit 8 fr. 50.

Etat-civil. — Naissances : Desbiens Lucien-Gabriel, rue de Thionville.

Décès. — Bruneau Emile-Louis, 60 ans 1/2, mécanicien, veuf en premières noces de Picavet Maria-Hortense-Celine, époux de Léonie Noclin, rue de Bapaume, 11. — Delporte Alfred-Henri-Joseph, 28 ans, serrurier poêlier, époux de Vercauter Elise-Clémence, rue Charles-Quint, 41. — Delille Henri-Léon, 19 ans 4 mois, carrossier, célibataire, rue Holden-Crothers, cour Delille.

Trouvaille bizarre. — Huit tuyaux d'orgue ont été déposés à la mairie. On se demande si ce n'est pas l'octave perdue dimanche par un individu qui, à la réunion de l'U. S. T. P. pour la désignation du Comité électoral des Patriotes, s'est vu évincer et qui, un verre dans le nez, manifestait si bruyamment son désappointement de s'être vu préférer ce qu'il appelait le Roi des Cocus de l'Union sociale et patriotique.

J. MUDÉ-GULY.

MOUVAUX. — Réunion de Commission. — La Commission de salubrité publique s'est réunie lundi après-midi au quartier des Francs. Après avoir visité plusieurs habitations la Commission a envoyé des échantillons d'eau à l'analyse.

LE NORD

LILLE

L'HOSPICE GÉNÉRAL

Surveillance et Nourriture

Depuis quelques jours, nous avons en notre possession une protestation contre la mauvaise alimentation des administrés de l'Hospice général.

Mais comme cette protestation n'est pas signée, nous avons voulu nous livrer à une enquête.

Cette enquête, que nous n'avons pu faire qu'en dehors de l'établissement dit hospitalier, nous a appris que la protestation anonyme était au-dessous de la vérité. C'est pire que jamais ! voilà ce que les vieillards que nous avons interrogés nous ont dit.

On nous affirme que le gendarme qui est chargé de surveiller la *nourriture fait punir* les administrés qui osent se plaindre de la cuisine *qu'on leur fait consommer.*

Il y a mieux : les garçons infirmiers se livrent impunément aux injures et aux voies de fait contre les vieillards.

Un vieillard aurait été frappé, il y a une quinzaine de jours, de la façon la plus révoltante.

Voilà ce qu'on nous affirme !

Si la nourriture n'est pas mieux surveillée, si les administrés sont plus mouchardés et plus maltraités qu'autrefois, à quoi peut bien servir l'ex-gendarme, si ce n'est à autre chose qu'à rendre plus dure l'hospitalisation des malheureux ?

Par conséquent, cet employé est inutile : il mange l'argent des pauvres. Qu'il s'en aille donc !

M. Lemay est administrateur de l'Hospice Général. Cet administrateur peut et doit veiller lui-même au bon ordre et à la bonne nourriture de son établissement hospitalier.

Lorsque M. Lemay est allé à la Mairie, dès l'avènement des socialistes à l'Hôtel-de-Ville, offrir ses services à la nouvelle Administration Municipale, ce monsieur paraissait animé des meilleures intentions.

Nommé depuis par M. le Préfet et, ayant la charge de l'Hospice Général, il devrait veiller à ce qui se passe et ce qui se fait dans cet hospice.

M. Danchin lui-même devrait, malgré ses « occupations professionnelles » à défaut du maire qu'il remplaça en son absence, tenir compte des protestations des administrés.

Si cet avertissement charitable ne suffit pas, nous y reviendrons.

Chemin de fer du Nord. — Depuis le 23 février 1900, les ouvriers munis de cartes d'abonnement hebdomadaire, utilisant la relation Wattignies, Templemars à Seclin, seront admis dans le train n° 3004, à l'aller, partant de Wattignies pour Seclin à 5 h. 41 matin et dans le train n° 2311, au retour, partant de Seclin pour Wattignies à 7 h. 24 soir.

Un bambin renversé par une automobile. — Hier vers deux heures et demie de l'après-midi, le petit Félicien Buichen, 5 ans, demeurant 2, rue St-Michel, s'amusait avec des camarades à courir après les serpentins qu'on lançait des fenêtres de la Grande-Maison, rue Faidherbe, lorsque tout à coup, un tricycle à pétrole, lancé comme toujours à une allure exagérée, arriva sur le pauvre bambin et le renversa.

Comme toujours également, l'imprudent chauffeur au lieu de s'inquiéter de sa victime fila à toute vitesse.

En vain l'agent Walker de service rue Faidherbe s'élança-t-il sur un car à sa poursuite : en un clin d'œil le «teuf-teuf» eut disparu.

On transporta le petit blessé à la pharmacie Poirson où il reçut les premiers soins du docteur Gérard qui constata des contusions, heureusement sans grande gravité, au coude droit et au thorax.

Suicide. — Hier, vers 7 heures du matin, un passant, M. Becquet, trouva quai de la Basse-Deûle, une casquette, sur laquelle se trouvait un billet, dans lequel un *nommé* Dominique Luby, frappeur, âgé de 22 ans, demeurant rue Paul Bert, 22, annonçait son intention de se suicider et demandait pardon à ses parents.

M. Becquet rendit immédiatement compte de sa trouvaille à M. Queutier, commissaire de police du 2e arrondissement, qui chargea trois dragueurs de fouiller le canal à l'endroit indiqué.

Après un moment de recherches, les ouvriers ramenèrent à la surface un corps paraissant avoir séjourné très peu dans l'eau.

M. Queutier après avoir fait les constatations d'usage, fit transporter le cadavre à la Morgue où Mme Luby le reconnut pour celui de son fils.

M. le docteur Ladrière a examiné le corps de Dominique Luby.

D'après les déclarations de ses parents, le suicidé avait eu la fièvre typhoïde et c'est sans doute dans un nouvel accès qu'il s'est jeté à l'eau.

Rencontre de voitures. — Le car 4 venant arrivant lundi soir de Roubaix, passait la porte de ce nom, lorsqu'il se heurta brusquement à un camion chargé de farine appartenant à M. Boucquet, dont l'essieu d'une roue s'était rompu et qui était resté en panne sur la voie.

M. Bauduin, mécanicien, fut pressé entre le tablier du car et la machine et reçut quelques contusions.

Il a reçu les soins de M. le docteur Christiaens qui l'a fait transporter à l'hôpital St-Sauveur.

Le mardi-gras. — Pour une fois, le temps s'est mis de la partie et le mardi-gras aura été cette année plus animé, plus gai, que les années précédentes.

Dès 2 heures, une foule immense débouche de toutes les rues et s'achemine vers la Place et la rue Faidherbe.

Les marchands de confettis sont radieux. Leurs étals s'alignent sans interruption : pour un peu, on se croirait à la Braderie.

Quelques masques commencent aussi à circuler.

Dès trois heures environ, les promeneurs paraissent plutôt froids.

De trois à quatre, il commence à régner un peu d'entrain, mais ce n'est pas encore la vraie gaieté, la vraie folie du Carnaval.

Tout à coup, en un clin d'œil, la foule s'anime.

On s'arrache les confettis ; les marchands augmentent leurs prix et bientôt la bataille une bataille féerique, joyeuse, endiablée, commence sur tous les points.

En rien de temps tout le monde est couvert, rempli de confettis multicolores, les uns rient à gorge déployée ; quelques chagrins protestent ; d'autres encore, venus en spectateurs, regardent la bouche ouverte, et reçoivent sans s'y attendre, une poignée de projectiles.

Et quelle gaieté ! quelle joie

On se sent en pleine jeunesse, en pleine vie et chacun en profite largement.

Quelques masques grotesques, viennent encore renforcer la gaieté et excitent l'hilarité.

Quelques sociétés peu nombreuses, en vérité, attirent aussi l'attention.

Tout à coup, la foule semble plus calme.

On dirait qu'un souffle a passé sur toute cette gaieté.

C'est que le cortège des grévistes des Tabacs vient de déboucher de la place de la Gare et chacun pense en soi-même que, pendant qu'il s'amuse, il y a à Lille, un nombre considérable de familles sans travail, sans doute sans argent et peut-être sans pain.

Et alors les mains cherchent — non plus les confettis — mais les porte-monnaie et chacun y va de son obole.

Le cortège s'écoule, la gaieté reprend le dessus et de nouveau par les rues, retentissent joyeusement les grelots des «Folies»

Vers 10 heures, la foule commence à s'écouler et gagne les bals.

Tous ont regorgé de monde, ainsi que les cafés, malgré les entrées, et la nuit de mardi à mercredi s'est passée pour ainsi dire, dans un éclat de rire.

Et l'on dit que le carnaval est mort ! ô ironie ! Il commence seulement à vivre !

CONSEIL MUNICIPAL

Voici l'ordre du jour de la séance qui aura lieu vendredi 2 mars 1900 :

Rapports de commissions. — Hospice d'incurables : création. — Hospice : compte d'administration pour 1898. — Dépenses imprévues : ratification. — Lycée : restauration des façades.—Emprunt: pavages et aqueducs répartition.

Affaires nouvelles. — Contentieux, autorisations d'ester.—Syndicat des lithographes, subside. — Maîtres-Répétiteurs du lycée, subvention. — Syndicats Pavillon d'Exposition, subside. — Syndicat des boulangers, subside. — Conseil des Prud'hommes, Indemnité. — Exposition universelle, Envoi de délégués. — Service Militaire, soutiens de famille. — Bâtiments communaux : assurances. Avenant. — Bâtiments communaux, assurances. Règlement de sinistres. — Presbytère de Fives, reconstruction. — Abattoir, installation des eaux. — Abattoir, travaux complémentaires. — Bascule, boulevard des Ecoles. — Ecole rue Viala, aménagements.— Institut de Physique, honoraires de l'architecte.

Réception de travaux, Ecole des Beaux-Arts : Eclairage. — Vente de matériaux de démolition. — Transport de charbons : Cession d'entreprise. — Services municipaux : Marché de gré à gré. — Achat de maisons : Rue Desrousseaux. — Echange de parcelles : Contour de l'Hôtel-de-Ville. — Chaussées pavées : Entretien. Adjudication. — Pavage : Rue Baggio.

Canal du Cirque : Restauration d'une voûte. — Aqueducs, adjudication. — Emprise, travaux confortatifs rue Manuel; id. fil télégraphique rue Caumartin. — Voirie vicinale, chemin d'Huile, règlement de dépense ; id., Faubourg des Postes, travaux de voirie ; id., Chemin n° 48, alignement ; id., chemins vicinaux, alignements.

Urinoir prise en bail. — Chemin de fer de Lille à Béthune. Vœu. — Ecole des Beaux-Arts. Participation à l'Exposition. — Elèves Artistes. Indemnité pour concours. — Caisse des Ecoles. Rapport annuel. — Ecoles. Fournitures classiques. Adjudication. — Hospices. Travaux de l'Hôpital St-Sauveur.

Bureau de Bienfaisance, autorisation d'ester. — Eglise Saint-Maurice, bail de terres. — Police, crédit supplémentaire. — Cimetières. — Réseau téléphonique. — Chauffage — Propriétés communales. — Eaux. — Malades indigents.

Vérification des viandes foraines. — Aliénés indigents. — Beaux-Arts. — Dépenses imprévues. Ratification. — Distribution d'eau Tuyaux en fonte. Adjudication. — Dépôt de l'Arbrisseau. Canalisation d'eau. Marché. — Dépôt de l'Arbrisseau. Adjudication des fourrages. — Logements insalubres. Rapports.

Sapeurs-pompiers. Caisse de secours. — id. Adjudication des fourrages. — Caisse des retraites. Liquidation de pensions. — id. versements arriérés. — Services municipaux, Secours. Gardiens de Musées. — Id. Indemnités — Office sanitaire. Mesures contre la peste. — Services Municipaux. Habillement. Adjudication. — Hôtel des syndicats. Création.

Tirage des GROS LOTS 2 lots de 100.000 fr. **500.000 Fr.** Divers Lots.
Pour 5 fr. on reçoit 15 Nos part. 1er tirage Panama à Lots, 15 Avril proch.
Pour 5 fr. on reçoit 10 Nos part. 1er tir. *Oblig.* 1/5 *Ville Paris*, 5 Mars proch.
Ass. Part. — Répartition entière des lots gagnés. — Liste après tirage.
SECURITE ABSOLUE. Prime extraordinaire à tous.
Ecrire de suite Direct. de La Prévoyance, 51, Rue de Châts, PARIS.

LA FLUXION

N'est-elle pas le résultat d'un violent mal de dents ? Si tous ceux qui sont sujets à avoir des rages de dents, de la névralgie faciale intense, des maux d'oreilles, connaissaient la liqueur ANTALGIQUE, ils l'essayeraient et guériraient. Le fl. 2 fr., Cachets Antalgiques pour la névralgie intermittente, 3 fr. Dépôt Ph. Bruneau et Brame à Lille, Decouvlaere à Armentières, Debailleul à Armentières, Boyaval à Roubaix.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE. — Le carnaval. — Comme nous l'avions annoncé, le Parti ouvrier de cette ville a organisé une superbe sortie carnavalesque.

Nos militants ont parcouru les différents quartiers de la ville au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Précédés d'une excellente batterie de tambours et de clairons nos chanteurs improvisés se sont montrés à la hauteur de leur tâche.

Sur tout le parcours l'on s'accordait à proclamer la belle discipline, l'entrain et la méthode dont est seul capable le Parti Ouvrier.

Le groupe s'est ensuite rendu à Lille où il a été également acclamé.

Le soir, le bal de la « Poire d'Or » a réuni toute la jeunesse qui s'en est donné à cœur-joie. L'on s'est séparé au matin enchanté d'une aussi belle journée.

EMMERIN. — Œuvre de solidarité. — La soirée chantante organisée le dimanche 25 février par la « Lyre Ouvrière », en faveur d'un père de famille malade depuis quatre mois, a bien réussi dans tous ses détails. La salle était comble. Plus de deux cents personnes sont venues entendre la nouvelle chorale ouvrière qui a été très applaudie dans son répertoire.

Toutes nos félicitations aux membres de la Lyre ainsi qu'aux citoyens Bécu, le comique distingué, Hugeux, Dumetz, Rousselle dans leurs romances très applaudies.

Nous remercions aussi toutes les personnes généreuses.

Le produit de cette soirée s'élève à 58 fr. 85. Nul doute que ce père de famille malade sera heureux d'apprendre le résultat de l'œuvre de bienfaisance dont il est l'intéressant bénéficiaire.

La Commission d'organisation.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — Abonnements ouvriers. — Depuis le 25 février, la Compagnie du Nord a créé des abonnements ouvriers pour les relations suivantes : Cambrai à Bouchain, Prouvy-Thiant à Trith-Saint-Léger, Prouvy-Thiant à Valenciennes.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ROOST-WARENDIN. — La Persévérante. — A partir du mois de mars, les administrateurs de la société coopérative « La Persévérante », recevront les commerçants ou représentants, les 1er et 2 de chaque mois, pour les achats. Lorsque ces jours tomberont un dimanche, le jour de réception sera renvoyé au lendemain Lundi.

Les commerçants devront se présenter au siège social, chez M. Eugène Lesne, délégué mineur au hameau de l'Escarpelle.

PAS-DE-CALAIS

UN CONGRÈS DES CHAMBRES de Commerce à Arras

Le ministre du commerce et de l'industrie d'accord avec le ministre des travaux publics, vient d'informer les Chambres de commerce qu'il prescrit une enquête tendant à établir le classement, par ordre d'urgence, des travaux d'amélioration ou d'extension à effectuer sur les voies ferrées, sur les voies de navigation, et dans les ports maritimes pour assurer aux divers centres de production et de consommation leur approvisionnement en matières premières et combustibles et pour faciliter les exportations nationales.

Il invite ces Compagnies à se concerter entre elles pour les travaux intéressant plusieurs circonscriptions et les autorise à tenir des conférences pour discuter les projets d'intérêt commun.

M. Déprez, sénateur, président de la Chambre du Commerce de Béthune, sur le désir qui lui en a été manifesté, vient de prendre l'initiative d'une réunion plénière de toutes les Chambres de commerce de la région du Nord.

Cette réunion aura lieu à Arras, Hôtel de l'Univers, le 10 mars prochain, à 2 h. 1/2 du soir.

Elle comprendra les Chambres de commerce de Lille, Dunkerque, Valenciennes, Cambrai, Douai, St-Quentin, Arras, Béthune, Boulogne, Calais, St-Omer, Amiens, Beauvais et Paris :

Ordre du jour.

Quels seraient pour votre région les travaux d'amélioration ou d'extension les plus urgents à réaliser :

1° Sur les voies ferrées ;
2° Sur les voies de navigation ;
3° Dans les ports maritimes, et d'une façon générale, tous les points visés par le questionnaire ministériel.

BÉTHUNE. — L'alcool dans les cantines. — On annonce que M. le colonel Leducq, du 73e de ligne, à Béthune, a, par un ordre du jour paru vendredi matin, interdit la vente des boissons alcoolisées dans les cantines du régiment, ainsi que celle de divers objets tels que : cirage, fil, effets de petit équipement, permissions imprimées, etc.

On a prétendu à tort que les cantiniers des casernes Montmorency, Lafeuillade et Chambors avaient donné leur démission à la suite de cette mesure.

LENS. — Nécrologie. — Nous apprenons avec regret que le citoyen Basly, député, vient d'avoir la douleur de perdre sa grand-mère, Mme veuve Cathier, décédée à Levallois-Perret, à l'âge de 71 ans.

Nous adressons à notre collaborateur et ami Basly, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances.

Funérailles. — Lundi après midi ont eu lieu au milieu d'une assistance considérable et que l'on peut évaluer à plus de 2.500 personnes, les funérailles purement civiles du citoyen Alfred Falcé, délégué de la section syndicale des mines de Lens.

En tête du cortège marchait la Fanfare ouvrière de Lens dont le défunt était membre fondateur puis venaient les bannières et drapeaux des sociétés de libres penseurs et des sections syndicales d'Hénin-Liétard, de Oignies, de Drocourt, de Courrières, de Sallaumines, de Méricourt-corons, de Liévin, de la cité du n° 5 de Loos, de Vermelles, de Nœux, de Bruay, de Bauvin, d'Avion, de Vendin et de Wingles.

Parmi les couronnes citons celles du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, de la section syndicale de Lens, des mineurs syndiqués de la fosse n° 12 de Lens, du Parti ouvrier Français des amis du défunt etc., d'Hénin-Liétard, Dufrane de la Libre-pensée d'Oignies. Degraux a parlé au nom de la section syndicale de Liévin et Lerat comme délégué de la libre pensée Liévinoise.

Tous les orateurs avec une touchante unanimité ont retracé la vie toute de travail, d'honneur, toute de fidélité à un principe et à une conviction, du regretté citoyen qui vient de disparaître emportant dans la tombe la sympathie de tous ceux qui l'ont connu.

Les coins du poêle étaient tenus par les citoyens Lamendin, député ; Evrard, secrétaire général ; Beugnet, trésorier du syndicat des mineurs et Durieux, président de la section syndicale de Lens.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par les citoyens Beugnet, au nom du syndicat, Durieux en sa qualité de président de la section de Lens, Richart, au nom de la Fanfare Ouvrière, Guide de la Libre-Pensée.

AVION. — Coopérative l'Ouvrière. — Les membres de la Société Coopérative l'« Ouvrière », dont le siège est à Avion, rue de Liévin, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le dimanche 4 mars 1900, à 4 heures de l'après-midi, au siège, pour la discussion de l'ordre du jour suivant :

Formation du bureau et constatation des membres présents. — Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. — Adhésion morale et financière de la société à la construction du Pavillon syndical et coopératif, due à l'initiative de la Bourse coopérative de Paris.

Lecture et adoption des statuts de la Fédération des coopératives de la région du Nord. — Nomination d'un sociétaire commissionnaire à la Fédération. — Compte-rendu de la situation au point de vue de la fusion des coopératives ouvrières d'Avion. — Questions et propositions diverses.

BARLIN. — Accident de voiture. — Samedi, vers cinq heures du soir, la voiture de M. Hermary, de Barlin, revenait de Nœux, conduite par M. Hermant Marquis. Avant de pénétrer sur le territoire de Barlin, l'attelage s'arrêta pour permettre à Mme Proville de monter.

A peine la voyageuse était-elle installée que les chevaux s'emballèrent et partirent d'une telle allure que le conducteur fut projeté de son siège et tomba sur le sol, où il se brisa la jambe.

Les chevaux continuèrent leur course vertigineuse jusqu'à l'entrée du village.

La voiture heurta l'angle d'une maison et culbuta. Par le plus grand des hasards, Mme Proville, qui était restée dans la voiture, s'est tirée d'affaires avec quelques contusions à la tête et au bras.

Quant à M. Hermant, il a été transporté dimanche à l'hôpital de Béthune.

HENIN-LIETARD. — Nécrologie. — Une dépêche nous apprend la *mort* du citoyen Henri François, décédé hier mardi à une heure et demie de l'après-midi.

Tous ceux qui connaissaient ce vaillant camarade apprendront avec douleur la nouvelle de sa mort, qui laissera dans notre région un vide dans le rang des défenseurs de la classe des travailleurs.

Nous ferons connaître demain le jour et l'heure des obsèques.

Savon Paris-Ménage
POUR LE LINGE

préparé par VICTOR VAISSIER, membre du Comité d'admission à l'Exposition Universelle de 1900, membre des Jurys d'Expositions de Rouen, Poitiers, etc., etc.
Victor Vaissier, créateur des Savons du Congo

MALADIES du tube digestif et du sang.
Guérison de la GOUTTE par la nouvelle méthode électrolytique du Dr BOLE, licencié ès science, 82, Grande-Rue, ROUBAIX (face rue du Collège).
Tous les jours de 1 heure à 3 heures sauf le lundi.

SI VOUS VOULEZ
Manger avec appétit.
Réconforter votre sang.
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une Consommation agréable.
prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de BANYULS-TRILLES, quina *spécialement recommandé par MM. les Médecins* aux hommes, dames et enfants.
Dans tous les Cafés et les bons Estaminets.
Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

NOUVEAU ET PROMPT REMÈDE

Tous nos lecteurs apprendront avec le plus grand plaisir que M. LORET vient de découvrir un Sirop qui calme instantanément la toux, surtout les quintes de coqueluche, si pénibles chez les enfants et qui guérit de même très rapidement la bronchite et l'asthme chez les adultes. Le SIROP DE LORET qui ne coûte que 1 fr. 75 le 1/2 fl. Ent. 3 fr., se trouve au dépôt Ph. Bruneau et Brame, à Lille ; Decouvlaere, à Armentières ; Debailleul, à Armentières ; Boyaval, à Roubaix.

PETITE CORRESPONDANCE

A PLUSIEURS RÉSERVISTES. — La résolution votée par la Chambre, concernant la suppression des 2[?] et des 13 jours, en 1900, à cause de l'Exposition, ne produira son effet qu'autant qu'elle sera confirmée par le Sénat.

Ceux qui doivent être convoqués en mars prochain doivent donc se tenir prêts.

Gaston CLAIRÉ.

Le Gérant, Jean PIOTEIX.

Lille. — Imprimerie de l'Egalité, 28, Rue de Fives, 28